

Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir, je vous adresse cependant, monsieur, quelques renseignements intéressants :

1° une note sur le frein hydraulique du 120 et la manière dont s'est conduite cette pièce ;

2° une note sur les troupes de couverture (quelques modifications seront apportées par le nouveau plan) ;

3° une note sur une modification aux formations de l'artillerie ;

4° une note relative à Madagascar ;

5° le projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne (14 mars 1894) ; ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer, et je ne puis l'avoir à ma disposition que très peu de jours. Le Ministère de la Guerre en a envoyé un nombre fixe dans les corps, et ces corps en sont responsables. Chaque officier détenteur doit remettre le sien après les manœuvres. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le prendrai. A moins que vous ne vouliez que je le fasse copier in extenso et ne vous en adresse la copie.

Je vais partir en manœuvres.

Bordereau, de l'affaire Dreyfus (1894)